

Désignation de l'entreprise		SARL L2C GESTION										LE REPLAT										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Lieu-dit LA COSTE										07340 PEAUGRES											
SIRET		4 7 7 8 8 5 3 9 6 0 0 0 1 0										Durée de l'exercice en nombre de mois *										9	
												Durée de l'exercice précédent *										12	
												Exercice N clos le										30092024	
												Exercice N-1 clos le										31122023	
												Brut										Net	
												Amortissements-Provisions										Net	
												1										2	
												2										3	
												3										4	
												4										5	
												5										6	
												6										7	
												7										8	
												8										9	
												9										10	
												10										11	
												11										12	
												12										13	
												13										14	
												14										15	
												15										16	
												16										17	
												17										18	
												18										19	
												19										20	
												20										21	
												21										22	
												22										23	
												23										24	
												24										25	
												25										26	
												26										27	
												27										28	
												28										29	
												29										30	
												30										31	
												31										32	
												32										33	
												33										34	
												34										35	
												35										36	
												36										37	
												37										38	
												38										39	
												39										40	
												40										41	
												41										42	
												42										43	
												43										44	
												44										45	
												45										46	
												46										47	
												47										48	
												48										49	
												49										50	
												50										51	
												51										52	
												52										53	
												53										54	
												54										55	
												55										56	
												56										57	
												57										58	
												58										59	
												59										60	
												60										61	
												61										62	
												62										63	
												63										64	
												64										65	
												65										66	
												66										67	
												67										68	
												68										69	
												69										70	
												70										71	
												71										72	
												72										73	
												73										74	
												74										75	
												75										76	
												76										77	
												77										78	

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL L2C GESTION		Exercice N clos le 30092024		Exercice N-1 clos le 31122023		Neant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens	dont export et livraisons	215	214				
		services *	intracommunautaires	217	218	161 000			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	2				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	161 002				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9 707		11 423		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	244				
	Rémunérations du personnel *			250	100 543				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	35 890				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2° al 3 du CGI)	255		254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	11			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264	146 394		11 423			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	14 608		(11 423)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	25 804		334 077		
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			306	6 916		76 413		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	33 497		246 240		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2				312	33 497	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 916				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		989					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		991					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)								
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344					
	Investissements et souscriptions outre-mer								
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127					
	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)								
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		648		649					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	40 413	354			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	40 413	372			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

CEPTE...
ORIGINAL



SARL L2C GESTION

LE REPLAT
Lieu-dit LA COSTE
07340 PEAUGRES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 30/09/2024

BONNET & ASSOCIÉS
30 avenue Général Leclerc
Bâtiment Apollo
38200 VIENNE

ce

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 579 920 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **186 806 euros** et un total **charges** de **153 310 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **33 497 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **9 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

cc

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CC

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 466 262		27 304		187 293	2 306 274
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 466 262		27 304		187 293	2 306 274
TOTAL		2 466 262		27 304		187 293	2 306 274

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	1 012 400			1 012 400
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 012 400			1 012 400
TOTAL GENERAL		1 012 400			1 012 400
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

CC

Créances et Dettes

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 136 220	1 136 220	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	193 200	193 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	338	338	
	Impôts sur les bénéfices	50 396	50 396	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 152	1 152	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 038 708	1 038 708	
	Charges constatées d'avances	904	904	
TOTAL DES CREANCES		2 420 917	2 420 917	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	201	201		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	177 832	177 832		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 847	4 847		
	Personnel et comptes rattachés	4 107	4 107		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 319	1 319		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 200	32 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18	18		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	217 004	217 004		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		437 527	437 527		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		217 004			

Capital social

		30/09/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		130,00	10,0000	1 300,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		130,00	10,0000	1 300,00

CC

Filiales et participations

	30/09/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
A2C		2 826 350	100,00	227 822
SCI LESALBA		69 298	99,00	68 298
SCI CHANAS 2		86 456	99,00	66 431
SCI LES ETISES		275 116	99,00	175 936
2. Participations (10 à 50 %)				
SCI CDC MIONS		168 433	50,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				





Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SARL L2C GESTION
Le Replat
Lieu-dit La Coste
07340 PEAUGRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2024

Commissariat Finances Révisions



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SARL L2C GESTION,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL L2C GESTION relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL L2C GESTION à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-80 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons notamment analysé et validé les valeurs retenues pour les titres des filiales comptabilisés à l'actif du bilan.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous estimons que les principes comptables décrits dans l'annexe sont pertinents et que la présentation d'ensemble des comptes annuels est correctement effectuée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 3 Février 2025


Le Commissaire aux comptes
COMMISSAIREIAT FINANCES REVISIONS
Représenté par
Pierre-Philippe DEBARD

Désignation de l'entreprise		SARL L2C GESTION		LE REPLAT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Lieu-dit LA COSTE		07340 PEAGRES			
SIRET		4 7 7 8 8 5 3 9 6 0 0 0 1 0		Durée de l'exercice en nombre de mois *		9	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30092024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	2 306 274	042		2 306 274	2 466 262
	Total I (5)	044	2 306 274	048		2 306 274	2 466 262
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	193 200	070		193 200	
		072	1 090 593	074	1 012 400	78 193	2 308
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 348	086		1 348	1 296
	Charges constatées d'avance *	092	904	094		904	
	Total II	096	1 286 046	098	1 012 400	273 646	3 603
	Total général (I + II)	110	3 592 320	112	1 012 400	2 579 920	2 469 866
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 300		1 300	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		130			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	938 709		692 599		
	Report à nouveau	134	1 168 757		1 168 757		
	Résultat de l'exercice	136	33 497		246 240		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	2 142 393		2 108 896		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	178 032		135 918		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 847		4 180		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 32 200)	172	37 644		5 701		
	Comptes courants d'associés	173	217 004		215 171		
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	437 527		360 970		
Total général (I + II + III)		180		2 579 920		2 469 866	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 136 220	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	27 304	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL L2C GESTION		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092024		Exercice N-1 clos le 31122023				
		1		2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215	214					
		217	218	161 000				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226					
Autres produits		230	2					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	161 002				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234					
	Variation de stock (marchandises) *		236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9 707	11 423			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	244				
	Rémunérations du personnel *		250	100 543				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	35 890				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255	254					
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	11				
		260						
	Total des charges d'exploitation (II)			264	146 394	11 423		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	14 608	(11 423)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	25 804	334 077			
	Produits exceptionnels (IV)		290					
	Charges financières (V)		294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	(VI)	300				
		348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	6 916	76 413			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	33 497	246 240		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	33 497	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	6 916				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	40 413	354		
			Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356					
	Déficits antérieurs reportables : *				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	40 413	372			
		Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 579 920 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 186 806 euros** et un total **charges de 153 310 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 33 497 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **9 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 466 262		27 304		187 293	2 306 274
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 466 262		27 304		187 293	2 306 274
TOTAL		2 466 262		27 304		187 293	2 306 274

--	--	--	--	--	--	--	--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	1 012 400			1 012 400
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 012 400			1 012 400
TOTAL GENERAL		1 012 400			1 012 400
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 136 220	1 136 220	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	193 200	193 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	338	338	
	Impôts sur les bénéfices	50 396	50 396	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 152	1 152	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 038 708	1 038 708	
	Charges constatées d'avances	904	904	
TOTAL DES CREANCES		2 420 917	2 420 917	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	201	201		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	177 832	177 832		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 847	4 847		
	Personnel et comptes rattachés	4 107	4 107		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 319	1 319		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 200	32 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18	18		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	217 004	217 004		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		437 527	437 527		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		217 004			

Capital social

	30/09/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	130,00	10,0000	1 300,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	130,00	10,0000	1 300,00

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes